

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **23 (1952)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIII^e ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

N^o 3. MARS 1952.

SOMMAIRE:

Rapport annuel et comptes de l'exercice 1951

RAPPORT ANNUEL

Exercice 1951

La coutume veut que le rapport annuel de l'AIDJ soit introduit par un coup d'œil rapide sur la vie économique du Jura durant l'année qui vient de se terminer. Celle-ci laisse-t-elle le souvenir d'une bonne ou d'une mauvaise période? L'occupation de la main-d'œuvre a-t-elle été satisfaisante dans tous les domaines d'activité de notre région? Les quelques constatations qui suivent s'efforceront de répondre à ces questions.

L'industrie horlogère, la principale de notre pays, a connu une prospérité sans précédent puisque pour la première fois la valeur de ses exportations a dépassé un milliard de francs (1010 millions) ce qui représente le 21.5 % des exportations totales de la Suisse. Nos manufactures de montres et autres établissements de remontage, les fabriques d'ébauches, d'assortiments et de branches annexes, les ateliers de décolletage, de pierres fines, les fabriques de boîtiers de montre ont travaillé à plein emploi, ce qui a provoqué un certain manque de main-d'œuvre, surtout en ce qui concerne l'ouvrier qualifié. Le rayon de recrutement du personnel s'est étendu et l'on voit chaque matin une foule d'hommes et de femmes s'engouffrer dans les trains pour rejoindre leur lieu de travail, situé parfois à plus de 25 km. de leur domicile. Plus de mille personnes se rendent tous les jours du Val Terbi, de la vallée de Delémont et même de plus loin à Moutier, à Granges, dans la vallée de Tavannes pour y gagner leur pain quotidien. Des centaines d'autres vont à Bienne, à Saint-Imier ou dans des centres industriels moins importants. Cet exode quotidien est un signe des temps. Bien des familles se disloquent le matin et se reforment le soir. La fabrique avec son pouvoir absorbant transforme peu à peu le caractère de l'unité sociale de base et fait surgir de nouveaux problèmes auxquels n'avaient pas à songer les générations passées. Il faut veiller de plus près à l'éducation des enfants, au maintien de la paix et de la concorde dans le ménage, à l'emploi des loisirs, à ce que le corps ait des exercices plus variés que ceux qu'exigent les occupations ordinaires, pour ne citer que quelques exemples. Il faudrait aussi ne pas se laisser asservir complètement par la matière! Le but de ces lignes n'étant pas d'approfondir ces questions, nous continuons notre tour d'horizon.